



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC Demande de démolition

AVIS PUBLIC EST par la présente donnée que le Comité sur les demandes de démolition des Cèdres a été saisi d'une nouvelle demande de démolition le 23 janvier 2025 visant la démolition partielle du bâtiment situé au 570, chemin Saint-Féréol (lot 2 047 853).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier-trésorier de la municipalité.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 4^e jour de mars 2025.

Chantal Primeau, OMA
Greffier-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande de démolition aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 4 mars 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour de mars 2025.

Chantal Primeau, OMA
Greffier-trésorière adjointe